

Des voix: Oh, oh!

M. McKnight: Deuxièmement, cette mesure a l'appui de 10 ministres du cabinet qui représentent cette région ainsi que du caucus de l'Ouest.

Je signale également au député de Yorkton—Melville que cette initiative a été approuvée par quatre premiers ministres représentant trois partis politiques dans l'Ouest. Je pensais que le député approuverait la mise en oeuvre de ce programme visant à diversifier et à raffermir l'économie de l'Ouest, grâce à un vice-premier ministre très respecté qui sait défendre les intérêts des Canadiens de cette région.

M. Nystrom: Tout comme Allan MacEachen, il élude la question.

LA PROVENANCE DES SOMMES CONSACRÉES AUX DIVERS PROJETS

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, les Canadiens de l'Ouest veulent une réponse. A l'émission *Question Period* diffusée au réseau CTV dimanche, le ministre a déclaré que si le programme et le projet avaient leur place dans un ministère ou un programme fédéral actuel, ils seraient financés par ces derniers. Compte tenu de ce qui précède, le ministre peut-il expliquer maintenant aux Canadiens de l'Ouest pourquoi les fonds consacrés au programme d'amélioration des stocks de salmonidés ne provenait pas du ministère des Pêches et des Océans et pourquoi les fonds consacrés à l'aménagement d'un parc national n'ont pas été prélevés dans l'enveloppe de la politique sociale? Pourquoi les fonds consacrés à ces deux projets ont-ils été puisés dans le Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest?

L'hon. Bill McKnight (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, le député a tout à fait raison. Il s'agit de 1,2 milliard de dollars de fonds nouveaux. Autrement dit, on devrait utiliser bien entendu en priorité les dépenses prévues dans le budget A, les budgets de ces ministères. Le député veut-il dire que ce montant de 1,2 milliard de dollars devrait remplacer les milliards déjà consacrés à l'énergie, aux transports et à l'assurance-chômage dans l'Ouest? Est-ce là la position du Nouveau parti démocratique?

M. Nystrom: Nous demandons des nouveaux crédits, et non des fonds déjà engagés par d'autres ministères fédéraux. Le ministre le sait et il a peur de répondre à la question.

LA RÉPARTITION DES FONDS ENTRE LES PROVINCES

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, je vais essayer de nouveau. Le ministre a dit récemment que les fonds ne seraient pas répartis dans l'Ouest au pro rata de la population. Combien d'argent versera-t-on à chacune des provinces, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique? Les Canadiens de l'Ouest veulent le savoir.

L'hon. Bill McKnight (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, le député voudrait peut-être aussi avoir une ventilation par municipalité.

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

M. McKnight: Le député vient de la même province que moi. Il doit reconnaître que des initiatives prises au Manitoba peuvent renforcer la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Des projets réalisés en Colombie-Britannique peuvent avoir des retombées dans les trois autres provinces de l'Ouest.

Concevoir et répartir le Fonds en fonction de la population irait à l'encontre des vœux de l'Ouest, dont les premiers ministres se sont faits les interprètes. Les premiers ministres veulent avoir la possibilité d'exploiter les atouts de leurs provinces. Les citoyens de ces provinces souhaitent la même chose.

Le député a critiqué le programme de mise en valeur des salmonidés.

Une voix: Foutaises. Ce n'est pas vrai.

M. McKnight: Ce n'est pas ce que la critique de son parti a déclaré. Il a encouragé mon collègue, le ministre des Pêches et des Océans, à injecter plus d'argent. Naturellement, cela permet d'exploiter un avantage du secteur de la pêche en Colombie-Britannique, et nous poursuivrons cet effort.

* * *

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

LA FAILLITE DE LA PRINCIPAL SAVINGS AND TRUST

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État aux Finances. A la suite de la faillite de la société First Investors and Associated Investors, et des difficultés qu'éprouve, à l'heure actuelle, la société Principal Savings and Trust, et du fait de l'importance de ces entreprises pour quelque 60 000 Canadiens, on peut se poser de sérieuses questions sur l'honnêteté et l'incompétence des cadres et des administrateurs de ces entreprises, ainsi que sur le rôle que les gouvernements ont joué ou n'ont pas joué dans toute cette affaire.

Quand la Société d'assurance-dépôts du Canada a-t-elle constaté pour la première fois les problèmes qu'éprouve à l'heure actuelle la société Principal Savings and Trust? Quelle a été la portée de l'enquête qui a été lancée par la suite? Qu'entend faire le ministre au sujet des intéressés qui pourraient avoir violé la loi? Enfin, le ministre pourrait-il maintenant déposer pour le bénéfice de tous les Canadiens le rapport que lui ont remis les représentants de la Société d'assurance-dépôts du Canada au sujet de cette très importante question financière?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je suis heureux que le député fasse preuve de plus de modération qu'hier, alors qu'il a, en fait, induit les Canadiens en erreur. Fondamentalement, il a déclaré que la Société d'assurance-dépôts du Canada ne précisait pas sur ces contrats d'investissement qu'ils n'étaient pas assurés. Or, cette précision figurait bel et bien sur ces contrats. Le député devrait le savoir et ne pas donner l'impression du contraire.